

2006-2016

Dix ans de prévention des risques professionnels dans le secteur maritime à la pêche en régions Bretagne et Pays de Loire

Auray, le vendredi 1^{er} décembre 2017

À l'origine de la démarche menée au sein du secteur de la pêche maritime, l'état des lieux initial et partagé a mis en avant une accidentologie importante et de nombreux risques non pris en compte.

Aussi, les différents acteurs ont décidé de se mobiliser pour créer un maillage qui va se consolider et se structurer dans l'objectif de constituer un modèle intégré d'actions de prévention autour d'enjeux identifiés. La prévention des risques professionnels dans le secteur de la pêche s'est ainsi accélérée depuis 10 ans.

La journée du 1^{er} décembre 2017 vise à rappeler les actions en faveur de l'amélioration de la prévention des risques professionnels et à confirmer :

- L'engagement fort en faveur de l'élément humain
- La constitution d'un réseau de partenaires impliquant de nombreuses entités (professionnels, préventeurs, institutionnels,...)
- Le travail important mené durant ces dix ans
- La mise en œuvre de projets concrets avec de véritables succès
- La nécessité de transformer l'essai et de continuer les travaux en poursuivant cette démarche fédératrice
- La volonté commune de faire avancer la prévention des risques professionnels en se fixant de nouveaux objectifs pour les années à venir

Comité Régional des Pêches
Maritimes et des Élevages
Marins de Bretagne



 **COREPEM**
Comité Régional des Pêches et des
Élevages Marins des Pays de Loire



Des actions de prévention construites autour de thèmes fédérateurs

L'évolution des règles de construction des navires

Le travail important mené sur le navire (le « flotteur ») qui permet de mieux appréhender en amont le risque.

L'évaluation des risques avec le document unique de prévention (DUP)

Cette action a pour finalité de montrer que ce DUP est un **document vivant, adapté à chaque navire et à chaque équipage** et qu'il présente un véritable intérêt pour chacun à bord.

Ce n'est pas un recueil copié-collé pour répondre à une obligation mais un véritable outil à construire qui apporte une plus-value. Un véritable progrès s'est opéré avec le changement de perception de cet outil même s'il reste encore parfois à convaincre et à mettre à jour ce DUP.

Les équipements de protection individuelle (EPI)

Des actions ont été menées pour la promotion des **casques, gants, bottes, protections auditives, harnais anti-chute**, ...

Les accidents (décès, blessures, écrasements, ...) sont encore là pour montrer que ces EPI sont essentiels.

Le vêtement à flottabilité intégrée (VFI)

Le VFI a fait l'objet d'un programme d'envergure afin de prévenir les chutes à la mer qui restent la première cause de mortalité.

La pédagogie couplée à la sanction a agi sur la conscience collective et individuelle sur ce risque majeur.

La prévention des addictions

Des démarches engagées autour de ce sujet complexe qui touche toutes les couches de la société sont menées chaque année et à destination tant des jeunes en formation que des actifs embarqués lors de leur passage en formation continue.

La formation à la sécurité des marins

Sur la base d'une convention de mécénat, une formation montée dans le cadre d'une démarche innovante a permis de former en mode « piqûre de rappel » plus de **50 % des effectifs** de marins des deux régions.

Le réseau des acteurs a permis de faciliter l'évaluation et de démystifier les sujets

Ceci a été rendu possible grâce à un travail important d'élaboration de fiches et grilles de diagnostic.



Depuis 2006 en interrégion, les acteurs se mobilisent pour échanger, communiquer et agir¹ sur les risques professionnels maritimes.

Le réseau des acteurs de la prévention, les contributeurs et les relais*

L'État

DIRM NAMO
(CSN/SSGM/DGMEM)

DIRECCTE

DDTM/DML

Les collectivités territoriales

**Conseil
régional de
Bretagne**

**Conseil
régional des
Pays de la
Loire**

Les organisations professionnelles

**CRPMEM
de Bretagne**

**COREPEM
Pays de la
Loire**

Les partenaires sociaux, notamment :

AGEFOS-PME SPP PCM

Les partenaires du secteur de la prévention

IMP

SSM

Les organismes de formation

LPM

ENSM

CEFCM

**Centres
agréés**

Le régime de protection sociale des marins

ENIM

1 Rapport « Dix ans de prévention des risques professionnels dans le secteur maritime à la pêche en régions Bretagne et Pays de Loire ».

Programme de la journée

Vendredi 1^{er} décembre 2017 à Auray

Café d'accueil : 9h15-09h45

1^{ère} table ronde : 9h45-10h30

« La prévention des risques à la pêche : un sujet mobilisateur »

L'engagement des comités régionaux et départementaux des pêches et des élevages marins, des conseils régionaux de Bretagne et des Pays de la Loire, des DIRECCTE et de la DIRM NAMO.

2^e table ronde : 10h30-11h30

« Des résultats significatifs grâce à la mise en œuvre d'actions de prévention »

Des témoignages et des retours d'expérience vécus au sein de la communauté maritime de la pêche.

Point presse : 11h30-11h45

Pause : 11h45-12h00

3^e table ronde : 12h00-13h00

« La prévention, une question de méthodes au quotidien »

Sa mise en œuvre chez les professionnels de la pêche, en lien avec les partenaires.

Mots de conclusion : 13h00-13h15

Buffet sur place : 13h15

- DIRM NAMO
2 boulevard Allard, BP 78749
44187 NANTES CEDEX 4
Tél : 02 40 44 8110
dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr
- DIRECCTE de Bretagne
Immeuble «le Newton»
3 bis avenue de Belle Fontaine, TSA 71732
35517 CESSON SEVIGNE CEDEX
Tél : 02 99 12 22 22
dr-bretag.direction@direccte.gouv.fr
- DIRECCTE des Pays de la Loire
22 mail Pablo-Picasso
BP 24209
44 042 NANTES CEDEX 1
Tél : 02 53 46 79 00
pays-de-la-loire@direccte.gouv.fr
- Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne
1 square Renée Cassin
35700 RENNES
Tel : 02 23 20 95 95
crpmem-bretagne@bretagne-peches.org
- Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire-COREPEM
2 rue Colbert
85100 LES SABLES D'OLONNE
Tel : 02 51 96 15 67
corepem@corepem.fr